



CTP - Conseiller technopédagogique

- Vous êtes sensible à l'utilisation des médias et des réseaux ?
- Vous vous destinez à enseigner par le numérique ?
- Vous désirez étendre vos approches afin d'enrichir l'expérience des apprenants ?
- Vous souhaitez accompagner les professionnels de l'éducation dans leur appropriation des outils de formation en ligne ?

L'Institut ROGER GUILBERT vous propose :

- des techniques d'apprentissage et des outils technopédagogiques.
- une démarche d'analyse réflexive et contextualisée.

Autres formations à l'IRG :

- Pédagogique
- Formation continue
- Social
- Technique
- Secondaire



INSTITUT
ROGER GUILBERT
DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Date d'édition : 29 mars 2023

Enseignement supérieur pédagogique de type court de promotion sociale

ACCÈS AISÉ

Voiture : Ring O - sortie 16 - dir. Anderlecht

Train : Gare d'Anderlecht

Bus : 75 - 98

De lijn : 141 - 142 - 144 - 145 - 170 - 171

Métro : Ligne 5 - station : CERIA/COOVI

Vélo : Villo!

INSCRIPTION

sur rendez-vous, via notre site internet

- De fin juin à début juillet
- De fin août à la mi-septembre

À partir de la mi-septembre & jusqu'à fin juin :
voir horaire habituel d'ouverture du secrétariat

Institut ROGER GUILBERT **Enseignement de Promotion Sociale**

Campus CERIA - Avenue Émile Gryson, 1 à 1070 Anderlecht
Bâtiment 4C — 2ème étage

02/526.75.40
<https://guilbert.brussels>

sec.guilbert@spfb.edu.brussels



CTP

CONSEILLER TECHNO- PÉDAGOGIQUE

**Francophones
Bruxelles**

OBJECTIFS

- Mettre en place les processus d'accompagnement et de soutien nécessaires au **développement et à la mise en œuvre de projets technopédagogiques** ;
- **Accompagner** divers intervenants dans la planification, la conception, la réalisation et l'évaluation de stratégies et de scénarios pédagogiques exploitant les technologies ;
- Soutenir les utilisateurs dans la conception et la réalisation de **productions plurimédias** (webinaires, enregistrements vidéo, activités en visioconférence, etc.), ainsi que dans la mise en forme, l'édition, la publication et le transfert de contenus ;
- **Proposer, adapter et intégrer les technologies** aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage utilisées par des formateurs et divers intervenants pédagogiques ;
- Participer à la veille technopédagogique visant à **répondre aux besoins** des utilisateurs et la réalisation adéquate des projets ;
- **Assister une équipe de Direction** dans l'identification et la priorisation des besoins et dans la planification globale des projets de formation en ce qui a trait à la stratégie pédagogique et aux outils pédagogiques ;
- Traduire les besoins des enseignants/chargés de cours/formateurs en **solution de formation** ;
- Les accompagner dans leur **démarche d'appropriation** des outils de production et de solutions de formation en ligne.

QUAND ?

Les modules débutent en septembre et ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

RENSEIGNEMENTS

Inscription, horaire de formation, avantages

Consultez notre site internet : <https://guilbert.brussels>

Le **conseiller technopédagogique** met en œuvre des stratégies de formation et d'accompagnement au service de l'éducation par le numérique et de l'éducation au numérique.

Il participe à l'ouverture du monde de l'enseignement, ou de la formation, vers l'utilisation des médias, des moyens de communication et des réseaux afin de faire entrer ces outils dans la formation au quotidien et d'élaborer de nouvelles articulations entre ceux-ci et les méthodes présentiellees.

Il se caractérise par le désir d'étendre sans cesse les approches et outils à la disposition des enseignants, des chargés de cours et des formateurs afin d'enrichir l'expérience des apprenants.

ORGANISATION

1 an

p. = périodes de 50 minutes

- NOTIONS DE BASE DE TECHNOLOGIE - 46 p.
- APPROCHES DIDACTIQUES DU NUMÉRIQUE - 50 p.
- TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES - 62 p.
- APPROCHES SPÉCIFIQUES DE CONSEILLER TECHNOLOGIQUE - 50 p.
- INCLUSION ET DIFFÉRENCIATION PAR LE NUMÉRIQUE - 12 p.
- INITIATION À LA LUDICISATION PAR LE NUMÉRIQUE - 12 p.
- USAGES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES DES APPAREILS NUMÉRIQUES MOBILES - 12 p.
- UTILISATIONS DU NUMÉRIQUE POUR REPENSER L'ÉVALUATION - 12 p.
- ÉPREUVE INTÉGRÉE - 18 p.

Condition d'admission

Détenir un titre de l'enseignement supérieur qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement .